

Regroupement des usagers du transport
adapté de Sherbrooke Métropolitain (RUTASM)
189, rue Laurier Local 103
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Tél. : 819 562-3311
Télec. : 819 562-3177
Courriel : rutasm@aide-internet.org



Commission de l'aménagement du
territoire

Déposé le : 2015-06-10
N° de dépôt : CAT- 070
Secrétaire : Maxime Desautels

Mémoire du
REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT
ADAPTÉ DE SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN
(RUTASM)
présenté à la Commission de l'aménagement du territoire

concernant le Projet de loi d'intérêt privé N° 205
Loi concernant la Ville de Sherbrooke

9 juin 2015

AVANT-PROPOS

Le RUTASM est un regroupement d'usagers du transport adapté incorporé en 1985, et dont le mandat premier est d'assurer la défense des droits des personnes handicapées à un service le plus adéquat et sécuritaire possible au transport adapté et collectif. Il est aussi un organisme d'éducation populaire autonome, dont les objectifs sont, entres autres, de promouvoir la prise en charge des citoyens pour le contrôle de leurs conditions de vie, l'apprentissage de démarches individuelles et collectives pour une plus grande justice sociale, et par le développement de pratiques démocratiques.*

*L'implication du RUTASM dans le dossier de la réforme municipale prônée par le maire Bernard Sévigny et l'appui donné aux citoyens de l'arrondissement de Brompton s'expliquent par nos implications antérieures. D'abord par nos implications comme regroupement d'usagers au niveau de la CMTS** qui regroupaient depuis 1985 cinq (5) municipalités, avant la fusion acceptée en 2001; ensuite par nos démarches pour garder la CMTS (qui allait devenir la STS***) comme palier démocratique de représentation; et finalement par nos revendications au Comité de transition en 2001, pour que les municipalités de Bromptonville, Saint-Élie-d'Orford et Deauville puissent être desservies les soirs et fins de semaine par le transport adapté de la STS (leur service de transport adapté n'étant pas offert à ces périodes à ce moment-là), pour avoir le même service que tous les autres usagers de la nouvelle grande ville fusionnée de Sherbrooke. Nous avons réussi à persuader le président du Comité de transition et ont été votés et adoptés des fonds nécessaires pour l'ajout de transport adapté à ces trois municipalités.*

* Bien que le masculin soit généralement utilisé dans ce document, les mots relatifs aux personnes désignent autant les hommes que les femmes.

** Corporation métropolitaine de transport Sherbrooke

*** Société de transport de Sherbrooke

Introduction

D'abord, nous voulons informer les commissaires que notre Mémoire porte uniquement sur l'article 3 : le nombre d'arrondissements (et le sort inévitable à notre avis fait à l'arrondissement de Brompton) et le nombre d'élus (dont la diminution affectera également à notre avis la démocratie municipale pour les citoyens). Nous ne sommes pas des experts en formation juridique, loin de nous cette prétention, mais nous nous estimons disons des «experts», en tant que citoyens, en pratiques de démarches démocratiques citoyennes, par nos participations aux diverses consultations municipales et provinciales. Aussi, notre présentation veut-elle faire état de la participation citoyenne concernant ces réformes depuis 2012. D'autres personnes aborderont le sujet sous d'autres angles.

CONSULTATION MUNICIPALE DE 2012

Si nous nous permettons de revenir sur cette consultation de 2012 à Sherbrooke, c'est pour faire voir les démarches démocratiques pratiquées par les citoyens de Sherbrooke lors de cette consultation par arrondissements. Nous reproduisons le résumé fait par l'organisme sur ce qui s'est passé au conseil municipal le 7 mai 2012, paru dans notre journal *LE RUTA VOUS INFORME*, du juin 2012 :

«Suite à des consultations dans les 6 arrondissements de Sherbrooke les 23 et 24 avril 12, concernant la réduction des élus de 19 à 15 et les modifications aux services offerts dans les arrondissements, 5 arrondissements sur 6 avaient manifesté leur opposition [*dont l'arrondissement de Brompton*]. France Croteau, coordonnatrice du RUTASM, mais aussi citoyenne de l'arrondissement Jacques-Cartier, a assisté à la consultation du 24 avril et au conseil municipal du 7 mai 12, en tant que citoyenne. Lors des nouveaux votes des élus, les deux réformes ont été battues, au grand déplaisir manifesté dans les médias par le maire et le président de l'assemblée. Le Journal de Sherbrooke a bien rapporté la contestation des citoyens à la Période des questions (Journal de Sherbrooke, *Gouvernance : la réforme Sévigny rejetée!*, 9-5-12, http://www.myvirtualpaper.com/doc/hebdo_le-journal-de-sherbrooke/journal_sherbrooke_2012_05_09/2012050801/#3). Extrait :

«Citoyens

Il faut dire que, pendant la période de questions réservée aux citoyens, toutes les interventions, une dizaine, ont été livrées par des gens s'opposant à la diminution du nombre d'élus et à la réforme des arrondissements. Certains ont parlé d'un processus non démocratique; d'autres ont douté de l'économie réelle dans l'application de ce projet de réforme. Des gens sont venus dire que la Ville de Sherbrooke s'apprêtait à briser «le contrat social» intervenu en 2002 lors de la fusion municipale.

«Je demande aux élus de laisser aux citoyens l'occasion de se prononcer sur cet important dossier lors d'une période électorale. C'est un débat qui mérite de se retrouver en élection. Ce pourrait être un bel enjeu électoral. La démarche actuelle n'est pas légitime», a souligné la citoyenne France Croteau.

Selon les instigateurs du projet, cette réforme aurait permis une économie récurrente de 1,25 million \$, dont 250 000 \$ pour le nombre d'élus.»

Un article signé par moi-même comme citoyenne de l'arrondissement Jacques-Cartier, le 15-5-12, sur la *Démocratie municipale* vous est joint en annexe, ainsi que les commentaires du professeur de l'ENAP Robert Bernier, sur la *Réduction du nombre d'élus : un net avantage pour la mairie*, 6-6-12.

Ce retour en arrière a été fait pour rappeler la participation citoyenne qui a été manifestée lors de ce «début» de débat sur la question de la diminution des élus. Les élections de 2013 ont été une autre période de rebondissements pour les citoyens.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2013

Les membres du Renouveau Sherbrookoïse se sont engagés en 2013, par la «ligne de parti» et avant les élections, à voter, entre autres, pour la réduction des arrondissements et la réduction des élus de 19 à 12, avec chiffres en main des économies à réaliser. Le nombre de candidats élus sous la bannière «Équipe Bernard Sévigny – Renouveau Sherbrookoïse» a été de 9, avec le maire votant, cela faisait 10 sur 20 élus. Malgré le fait du manque d'une véritable opposition à la mairie et le faible ~~lot~~^{pourcentage} de participation, le maire Sévigny a vu dans les résultats des élections un acquiescement des citoyens à sa réforme. Au moins 5 élus indépendants ont d'ailleurs manifesté durant leur campagne qu'ils étaient d'accord avec la réduction des arrondissements et/ou des élus. Il y a eu certaines interrogations sur les économies réelles, sur le nombre d'élus à diminuer. Finalement, le projet a été reporté après l'adoption du Budget 2014 de la Ville, pour adoption en conseil au début de 2014. Suivent des comptes rendus des conseils municipaux après les élections, où est démontrée beaucoup de participation citoyenne.

Conseil municipal du 18 novembre 2013

Près d'une vingtaine de citoyens et citoyennes se sont fait entendre lors de la *Période de questions des personnes présentes* au cours du premier conseil municipal réunissant les nouveaux élus des élections du 3 novembre 2013. Inquiétudes de gens de l'arrondissement de Brompton manifestées, des questions posées

sur la réforme du maire Sévigny, des oppositions exprimées. Il fut question de l'importance de l'imputabilité reliée aux élus, du danger d'une réduction des services, de l'atteinte portée à la démocratie, et du caractère avant tout économique de cette réforme. Des mises au point ont été faites sur les véritables économies, ramenée à 650,00 \$ plutôt que 2 M \$. On a demandé s'il y avait eu des consultations au sujet de la réduction du nombre des élus de 19 à 12. Un citoyen a même dit que la démocratie devait passer avant «l'asphalte»! Plusieurs citoyens ont voulu s'exprimer, cherchant à influencer des élus. C'est aussi le but de ce Mémoire.

Conseil municipal du 20 janvier 2014

Le RUTASM a fait une représentation portant sur la «*DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ*», dans son petit 5 minutes ! Furent évoqués des sujets tels que : l'importance de l'écologie sociale, de la citoyenneté participative, d'études (La Tribune 17-1-14) démontrant que les fusions n'apportent pas d'économies, multiplient les fonctionnaires, qu'il y a hausses dans les coûts des services; aussi que plusieurs citoyens et organismes, dont le RUTASM, avaient signé la lettre du Mouvement Sherbrooke Démocratie demandant le report de la Réforme pour plus de réflexion, au grand déplaisir manifesté du maire. Et le RUTASM de rajouter : «les arrondissements sont un autre palier de participation citoyenne avec nos élus. Même nos élus de district sont aussi un autre palier... Ils nous représentent, et pas juste une fois aux 4 ans.» Nous avons dit «vouloir une démocratie pour permettre aux gens de s'identifier aux décisions, d'être partie prenante pour des sujets qui les touchent de près, pour contrer le désintéressement de la politique, hélas très, très répandu.» Nous portons toujours ces mêmes préoccupations.

Il y a eu une longue période de question de plusieurs citoyens et finalement le dépôt de la Proposition sur la «Réforme de la structure politique et des services de proximité», et les explications du maire : il souhaitait passer de 6 arrondissements à 4 et de 19 élus à 12. Il y a eu aussi discussion des conseillers, des rajouts et changements au programme d'information et de consultation pour la population : furent décidées deux soirées plutôt qu'une, les 4 et 5 février 2014 pour les consultations, et décision qu'il y aurait le vote définitif le 3 mars 2014. Un lac-à-l'épaule aurait lieu pour les conseillers le 22 février 2014.

Conseil municipal du 3 février 2014

Des questions ont été posées sur la Charte de la Ville et sur le vote à venir du 3 mars prochain : la greffière a dû expliquer pourquoi la proposition du maire ne demandait pas les 2/3 des votes (parce que le texte est une demande directe au ministre de faire certains changements), alors que des propositions spécifiques sur certains points de la Charte votées directement par le conseil municipal exigeraient pour certains de ces points d'avoir recours aux 2/3 des votes, comme précisé dans la Charte. Y a-t-il eu une «stratégie» politique pour mieux faire adopter la réforme? Plusieurs citoyens se sont posé la question.

Les consultations du 4 et 5 février 2014

Participation du RUTASM aux deux soirées de consultations et présentation le 4 février 2014 d'un Mémoire de 6 pages, avec deux cartes déjà produites par la Ville. Lors de la deuxième soirée, intervention du RUTASM de 5 minutes à la fin pour ajouter certains commentaires et dire que les règles d'une vraie consultation n'ont pas été respectées, i.e. qu'il n'y a pas eu suffisamment d'écoute respectueuse et de considération des présentateurs, mais plutôt une volonté de convaincre de la part du maire.

Lors de notre présentation, nous avons fait ressortir que c'était la démocratie qui était en cause principalement dans la réforme, et qu'elle risquait d'être bafouée. Et c'est la raison de notre participation à cette séance de la Commission où l'on dit vouloir «entendre» les «intéressés».

L'argument majeur de la réforme Sévigny était que l'élu devait aborder la réforme dans une optique de «culte» «au dollar que lui confie le contribuable», plutôt que dans une optique d'une démarche pour un mieux vivre démocratique dans notre belle ville de Sherbrooke. Est-ce que ce sera aussi la façon pour les commissaires d'aborder les fusions d'arrondissements proposées et la réduction du nombre des élus? Monsieur le ministre Moreau parle beaucoup ces temps-ci qu'il faut réduire les dépenses. Comme l'a fait notre maire avec sa réforme. Cela nous inquiète, parce que ce sont nos élus qu'on veut couper actuellement? Et les élus, comme l'est le ministre Moreau, ce sont des «décideurs», qui sont élus, ou qui sont battus, par les citoyens aux élections.

Ce n'est pas en coupant dans les élus, ou en défaisant les milieux de vie et d'appartenance, que la démocratie s'épanouira. Les élus sont la première composante d'une saine démocratie. La participation citoyenne favorisée est une autre composante d'une «activation» de la démocratie. Quel poids auront les citoyens dans la balance des décisions à prendre, ces personnes qui contribuent à développer le sentiment d'appartenance à un territoire, face aux firmes et fonctionnaires qui s'ajouteront pour faire le travail dont les élus ne pourront plus s'occuper?

Une démocratie se pratique et se forme, s'actualise, quand on lui offre des paliers pour s'exercer. Le conseil municipal est un palier démocratique, les arrondissements en sont d'autres, ainsi que les divers organismes paramunicipaux et consultatifs. La démocratie a un «prix». Voulons-nous en payer le prix? Des personnes meurent pour la défendre ou s'en donner une à travers le monde.

Les gens vont s'intéresser à la politique s'ils se sentent concernés et partie prenante des décisions, et non infantilisés ou manipulés par des personnes qui veulent décider ce qui est bon pour eux. Et le sentiment d'appartenance est essentiel pour une saine vie démocratique.

Les gens de l'arrondissement de Bromton, qui sont présents actuellement à cette Commission, sont les premiers «intéressés» à vouloir vivre la démocratie, leur sentiment d'appartenance est à «entendre». Ils avaient reçus des assurances et des engagements en 2001 en acceptant de fusionner. Ces assurances et ces engagements n'ont pas été respectés.

Et concernant le nombre d'élus, notre questionnement demeure le même que lors de la consultation à Sherbrooke en février 2014 : les élus restant seront-ils aussi disponibles aux citoyens et citoyennes? Et pourront-ils prendre des décisions éclairées, ayant plus de dossiers? N'y a-t-il pas un danger que les fonctionnaires prennent plus de pouvoirs décisionnels qui devraient revenir aux élus? Et que les citoyens vont perdre le peu de pouvoir qu'ils ont dans cette démocratie représentative?

Après le lac-à-l'épaule du 22 février, tenu entre élus, à huis clos, après un sondage questionnable, est tombée la décision du 3 mars 2014.

Conseil municipal du 3 mars 2014

Nous reproduisons le résumé que nous avons fait dans notre journal de fév-mars 2014, qui traduit notre tristesse et amertume, car ce furent les sentiments éprouvés en cette soirée, comme organisme appuieur des gens de l'arrondissement de Brompton. Nous voudrions que vous compreniez, Messieurs et Mesdames les commissaires, les conséquences de ne pas tenir compte de l'humain dans les réformes votées uniquement pour des raisons économiques :

«Ils étaient nombreux de l'arrondissement de Brompton, et leurs interventions très pertinentes. Mme Suzanne Phillips-Nootens a été chaudement applaudie, ainsi que les autres défendant l'arrondissement, dont M. Pierre Meese, avec son texte très pertinent (tel son 37,000 \$ de coût par année). Le report de la réforme a fait partie des demandes.

Lors des interventions des élus au point 9.1.1, qui a été rapproché tout de suite après la Période de questions, Mmes Chantal L'Espérance et Nicole Bergeron ont été aussi chaudement applaudies. Monsieur David Price est le troisième des élus qui a annoncé qu'il voterait la réforme, contre 2 des 3 points présentés, dont naturellement celui sur la gouvernance. Si les deux élus des arrondissements de Brompton et de Lennoxville défendaient bec et ongles leur arrondissement, Mme L'Espérance a été la seule élue (de l'arrondissement de Jacques-Cartier) à manifester sa solidarité avec eux, et de parler de «parole donnée» et à deux reprises en 2001 et 2004. Chez les autres élus, du parti et indépendants, il a été question d'économies à faire, «du dollar du contribuable». Le changement, de répéter le maire, a pour objectif de réduire l'appareil de la gouvernance. Mais pourquoi au juste? Pour gouverner plus facilement? Après tout, à plusieurs reprises le maire définissait son projet comme hautement politique.

Plusieurs élus ont essayé de vendre le «bon deal» aux gens de Brompton, on leur a parlé d'adaptabilité, même de résilience! On est revenu sur le thème de l'iniquité dans le nombre de citoyens par élus, sur le fameux déficit démographique.

Lors de la fusion en 2001, des municipalités ou villes sont devenues des districts, dont Deauville, Rock Forest, Saint-Élie et Ascot. Alors pourquoi Brompton ne rentrerait-il pas dans le rang lui aussi! Et ils sont si peu nombreux, n'est-ce pas! L'entente de 2001 a été perdue de vue, et de sens. La «charge du passé», ce n'est pas qu'historique, c'est plus que cela. C'est éthique! C'est un choix éthique! Denis Pellerin, citoyen, a évoqué le rapatriement de la Constitution de 1982 et le fait que tous les chefs du Québec ont été solidaires avec René Lévesque par la suite. Ça c'est un choix politique. Au conseil municipal du 3 mars, on a l'impression d'avoir assisté à un choix «comptable» : faire des économies, quelles qu'en soient les conséquences, pour éviter des hausses de taxes! Donner l'exemple? C'est la démocratie qui a été donnée!»

Le projet de réforme de la gouvernance visant à réduire le nombre d'élus et d'arrondissements a été adopté hier par un vote de 17 contre 3. Le projet adopté comporte la fusion des arrondissements de Jacques-Cartier et du Mont-Bellevue, de même que l'inclusion de Brompton dans Rock Forest-Saint-Élie-Deauville. (La Tribune 4-3-14)

Dans l'extrait de l'article de Mme Chloé Cotnoir (La Tribune «Un dernier cri du cœur», 4-3-14 <http://www.lapresse.ca/la-tribune/actualites/201403/04/01-4744410-un-dernier-cri-du-coeur.php>), sont rapportés, parmi les diverses réactions, les mots de la porte-parole du RUTASM : «Sherbrooke n'est pas une entreprise, c'est une ville avec des humains. Dans la diminution de nombres d'arrondissements, c'est le sentiment d'appartenance qui est en jeu, c'est-à-dire un sentiment humain.»

Nous présentons un Mémoire pour cela, pour des humains, et nous demandons que Brompton demeure un arrondissement.

France Croteau
Coordonnatrice
pour le RUTASM
9-6-15

p.j. Une Annexe sur deux articles d'opinion de 2012, lors du début des débats sur les réformes.

Démocratie municipale

On a pu lire ces jours-ci dans différents médias la très grande déception du maire et celle du président du comité sur la gouvernance et la réforme des arrondissements. L'un exprimait que les citoyens devront s'interroger face aux positions de leurs élus et qu'une majorité de gens voulait une réduction des élus, et l'autre affirmait qu'il ne croyait pas que c'était le choix de la population. La référence au sondage a de plus été évoquée devant plusieurs citoyens à l'hôtel de ville le 7 mai comme choix presque déterminant de la population.

Parlons-en, des positions des élus face à leurs citoyens!

Je félicite Marc Dénault qui, malgré ses propres opinions, a quand même tenu compte de la consultation tenue dans son arrondissement le 24 avril où il a reconnu, devant les 55 citoyens présents, que la majorité était contre les deux propositions. Je félicite également Nathalie Goguen pour avoir voté contre les réformes, malgré ses opinions, exprimant qu'elle préférerait le statu quo à l'improvisation.

Quant au fait d'affirmer

qu'une majorité de la population était en faveur des réformes et de la réduction du nombre d'élus, depuis quand un sondage qui dure six minutes et qui évoque les avantages d'une réforme et les économies en jeu, tient-il lieu de décision à la place d'un vote démocratique d'élus? Combien de sondages ont été dans le champ lors de certaines élections à d'autres paliers de gouvernement? Et depuis quand la faible participation des citoyens à exprimer leurs opinions lors de consultations à leur arrondissement ou devant le conseil municipal doit-elle être vue comme ne représentant pas les souhaits de la population? Le faible pourcentage de la population qui vote aux différentes élections municipales, provinciales et fédérales ne détermine-t-il pas quand même la légitimité et la légalité des choix établis?

Si les étudiants nous font réfléchir actuellement sur les changements qu'il faut apporter dans la gouvernance de notre gouvernement provincial, les citoyens qui se sont déplacés pour s'exprimer sur la gouvernance de notre

municipalité en ont fait tout autant. Bravo aux uns et aux autres!

France Croteau
Arrondissement
de Jacques-Cartier

Suite la lecture dans La Tribune et dans The Record des propos du maire et du président d'assemblée de la Ville, France Croteau a fait parvenir à La Tribune et au Record (non parue), une opinion sur la rencontre du 7-5-12, qui a été publiée dans La Tribune le 15-5-12.

Commentaires d'un professeur de l'ENAP sur la réduction des élus, parus dans le Journal de Sherbrooke le 6-6-12.

Réduction du nombre d'élus : un net avantage pour la mairie

À sa sortie en avril dernier, le rapport Paquin proposait une ligne directrice permettant aux citoyens sherbrookoises de réaliser des économies. Parmi les propositions, la réduction du nombre d'élus : une économie annuelle de 250 000 \$. Au-delà de l'argent, cette mesure aurait aussi pu avantager le maire de Sherbrooke dans ses décisions.

Bernard Sévigny l'affirme lui-même, l'idée de passer de 19 à 15 élus était ambitieuse. Le professeur à l'École nationale d'administration publique, Robert Bernier, est pour sa part peu convaincu de la valeur de cette économie. Selon lui, moins d'élus équivaut également à moins de personnes à convaincre lors de la proposition de projets. « C'est certain que s'il y a moins de personnes à convaincre, le maire a plus de

pouvoir. Le fait que les projets soient plus faciles à faire passer n'est pas nécessairement une bonne chose », commente-t-il.

Robert Bernier rappelle que le palier gouvernemental municipal est celui qui est supposé être le plus près de la population. En réduisant le nombre d'élus, il croit que le conseil s'attarderait surtout aux questions plus générales et que certains quartiers obtiendraient moins d'attention. Un risque de dépersonnalisation du rapport avec les citoyens. « C'est la relation état/ citoyen qui est ici mise en cause. On centralise le pouvoir municipal ce qui fait que les citoyens ne sont pas aussi bien représentés », explique-t-il.

À plus grande échelle, Robert Bernier cite en exemple la Ville de Montréal dont le maire Gérald

Tremblay s'oppose à la réduction du nombre d'élus. Dans la métropole où de nombreuses communautés ethniques sont établies dans des quartiers spécifiques, une telle mesure pourrait carrément éliminer toute représentativité pour certaines d'entre-elles. « Imaginez le danger pour certaines communautés si elles n'étaient plus représentées. Les Grecs, les Italiens ou même les anglophones seraient moins bien servis. »

À Québec et à Longueuil, le processus pour une réduction du nombre d'élus est entamé depuis l'an dernier. Robert Bernier estime qu'il serait sage d'observer comment se déroule cette transition avant d'enclencher la même à Sherbrooke. « C'est au cours des 10 prochaines années que l'on pourra vraiment voir les impacts de cette démarche. »